

**SPORT**

**ETUDE**

**RUGBY**



# LES OBJECTIFS

Permettre à de jeunes sportifs de bon niveau d'exercer leur passion de façon intensive tout en réussissant leur parcours scolaire.

Permettre aux meilleurs d'entre eux d'accéder à la filière haut niveau, en bénéficiant d'un suivi personnalisé, en lien avec le centre de formation.

- Réussir le bac en trois ans
- Améliorer son potentiel technique, physique, mental
- Appréhender son sport dans tous les domaines (alimentation, arbitrage, dangers du dopage, coaching)
- Accéder aux filières haut niveau (sélections nationales, conventions avec le centre de formation puis l'intégrer à la sortie du lycée, jouer en espoir).

# FONCTIONNEMENT

## En seconde:

Les rugbymen et rugbywomen sont dans la même classe.

## En première et terminale:

Les sportifs, sont regroupés par spécialité, et ceci pour toutes les classes. Quelque soit le choix d'orientation de l'élève, toutes les filières sont aménagées, dès qu'un élève de section est dans le groupe.

Une attention particulière est portée par le responsable pédagogique sur les résultats scolaire, mais aussi sur le travail et le comportement. Chaque année étant probatoire et soumise à délibération en conseil de classe.

# TRANSPORTS

Un bus part du lycée pour les entraînements: deux fois par semaine le mardi et le jeudi.

Horaire: 16h30 départ du lycée pour la plaine des jeux.

18h50/19h00 retour au lycée.

Les externes et demi-pensionnaires peuvent s'y rendre et en partir par leurs propres moyens.

Le lundi, les joueurs du stade montois se rendent à Boniface par leurs propres moyens.

Les cadets et joueurs hors stade montois ont musculation au lycée.

# TENUE

Les jours d'entraînement de section, les élèves doivent prévoir leurs affaires de sport dès le matin.

Dans les affaires, il faut toujours prévoir un gourde, des tennis et des crampons, plus la tenue d'entraînement, ainsi que des affaires de douche.

## **GESTION DES VALISES ET AFFAIRES DE SPORT:**

Le lundi matin, les valises sont posées dans une bagagerie. Les élèves les récupèrent le soir pour s'installer à l'internat.

Chaque sportif doit au moins prévoir deux tenues complètes, et une gourde.

Les jours d'entraînement, ils prennent leurs affaires de sport dès le matin.

# HORAIRES LYCEE

## RESTAURATION

Le service de restauration fonctionne du lundi matin  
au vendredi midi de septembre à juillet, à  
l'exception des périodes de vacances scolaires et des jours fériés (pas de repas du soir  
les veilles de jours fériés survenant des jours ouvrables).

Le restaurant scolaire est ouvert du lundi au vendredi  
de 11 h 30 à 13 h 30 et  
du lundi au jeudi de 18 h 30 à 19 h 30

Les élèves sont externes, demi-pensionnaires ou internes.

Pour ces derniers, des plateaux repas sont gardés le soir les mercredis et vendredis. Les  
lundis, mardis et jeudis, les élèves de la section rugby mangent en décalé.

Le soir, après les repas, les secondes vont en salle en étude surveillée pendant 1h30.

Les premières et terminales travaillent dans leurs chambres.

## INTERNAT

LEVER: 6h45

PETIT DEJEUNER: 7h20

LIBRE: 17h30/18h30

ETUDES: 19h30/21h30

EXTINCTION LUMIERES: 22h15

# AMENAGEMENTS

# POUR TOUT LE SPORT ETUDE

Au moins trois fois dans la semaine, les élèves terminent les cours plus tôt pour se rendre aux entraînements.

Pour les catégories 1 et 2, des aménagements individuels peuvent être proposées

- Les allègements peuvent concerner chaque discipline, après avis de l'enseignant en charge de l'enseignement, sans porter préjudice aux exigences certificatives et sans voir réduit le volume de la discipline au-delà de la moitié de son volume horaire (sauf pour l'EPS où l'on peut proposer une EPS adaptée au SHN après validation de l'IA-IPR EPS).
- En EPS :

EPS obligatoire :

- – 3 CCF dont un automatiquement à 20/20 dans le champ d'apprentissage correspondant à la spécialité du candidat ESHN.
- – Possibilité de choisir de passer en ponctuel même si scolarisé. Dans ce cas l'élève est évalué sur deux épreuves relevant de 2 champs d'apprentissages différents, dont l'une porte sur sa spécialité sportive pour laquelle la note de 20/20 est attribuée.
- – Voie générale et technologique : pour bénéficier des aménagements les ESHN doivent pouvoir justifier de leur statut au moment de l'inscription au baccalauréat, sur la base de la liste publiée en janvier de la même année civile (circulaire du 17/11/23).

# ENTRAÎNEMENTS

Lundi, mardi et jeudi, de 17h00 à 18h45.

LUNDI: Musculation (lycée et Boniface)+  
entraînement club

MARDI: rugby terrain (jeu de ligne, athlétisation,  
jeu collectif total) à la plaine des jeux

JEUDI: musculation (1/2groupe) et terrain  
(technique individuelle) à Boniface

Créneaux de muscu supplémentaires les mardis et  
jeudis midi pour les terminales

# FONCTIONNEMENT HEBDOMADAIRE RUGBY

	Filles	PERFECTIONNEMENT	PERFECTIONNEMENT	ELITE	Horaires bus
		GRUPE 1	GRUPE 2		
<b>LUNDI</b>	Muscu 16H30/17H30 (FILLES DP)	Muscu (17h00/17h45)			Départ lycée : 16h35
	Despiou	MUSCU BONIFACE OU PLAINE			Départ Boniface : 19h00
	16h30 OU 17H30	rugby CLUB plaine(18h00/18h40)			
<b>MARDI</b>	Rugby la Plaine (17h00/18h30)				
	17H00/18H00 : 4 ateliers	ATELIER 1 filles	ATELIER 2 terminales		Départ lycée : 16h35
		ATELIER 3 : confirmés	ATELIER 4 : perfectionnement		Départ Plaine : 18h45 à 19h00 max
	18H00/18H30 : RUGBY A 10 : 2 EQUIPES FILLES, 2 A 3 EQUIPES GARCONS				
<b>JEUDI</b>	Rugby Boniface (17h00/18h00)	Alternance muscu et rugby (selon catégories)		Filles terrain	Départ lycée : 16h35
		Semaine A : cadet muscu / crabos terrain + cadets hors groupe			
		Semaine B : crabos muscu / cadet terrain + crabos hors groupe			
	3 ateliers				Départ Boniface : 18h15
Décembre, janvier et Février repos de 15 jours en alternance : filles+cadets, juniors					

# ENCADREMENT

Le professeur d'EPS (GUARDIA ERIC) responsable et spécialiste rugby:  
intervenant terrain et suivi pédagogique et administratif.

Préparateurs physique (Duluc Pierre, BPJEPS):  
Vitesse et appuis le mardi + musculation le lundi et le jeudi.

Entraîneurs diplômés (Etcheverria, Belasco, Labarrere, Lahousse-Azpiazu, Guardia Eric):  
Intervenants terrain le mardi et le jeudi.

Médical:  
Un certificat médical par un médecin du sport est exigé chaque année.  
Médecin: Dr Perrere  
Kinés: Pascal Gohier

# EFFECTIFS ACTUELS

50 garçons

24 filles

répartis sur les trois années.

Entre 10 et 18 garçons et 10 filles environ peuvent rentrer en seconde chaque année; quelques uns directement en première ou terminale.

# BILAN DES DERNIERES ANNEES

Proche 100% de réussite au bac depuis 10 ans, toutes filières confondues. Le pourcentage de réussite, qui dépasse 96%, est au dessus de la moyenne académique.

Aucun abandon (quelques réorientations en fin de seconde mais cela demeure exceptionnel) peu d'exclusion si ce n'est des suspensions provisoires pour un comportement inapproprié au lycée.

7 podiums nationaux en 10 ans dont trois titres de champions de France (2013 garçons, 2015 en filles, 2019 en garçons). **Les garçons sont vice champions de France en titre de rugby excellence.**

Quelques jeunes joueurs devenus professionnels ou qui jouent en professionnels (Auradou, Atissogbe, Banos, Coly, Etc...). De plus en plus de jeunes conventionnés avec le centre de formation avant même la sortie du lycée.

Ces mêmes élèves qui connaissent des sélections nationales.

# COMPETITION ET NIVEAU

## NIVEAU DE LA COMPETITION EXCELLENCE A X ET NIVEAU DES ELEVES:

Le niveau du championnat excellence est très élevé. Il correspond au niveau crabos en club.

Quasiment tous nos joueurs jouent en crabos et en Alamercery au stade montois, sont issus des clubs formateurs landais, ou sont recrutés en provenance des clubs de la région (La Rochelle, Agen, Bordeaux, Nantes, etc...).

Tous viennent se tester pour faire du rugby de façon intensive et qualitative, afin d'atteindre le plus haut niveau possible.

# **PARTENAIRES et MODES DE PARTICIPATION**

## **CLUB SUPPORT:**

### **Stade Montois Rugby**

Participation financière, matérielle (salle de musculation des pros) et en moyens humains (directeur sportif, 2 préparateurs physiques, 2 entraîneurs) pour des suivis individualisés et le développement de la technique individuelle.

## **PARTENAIRES:**

### **La ligue de rugby nouvelle aquitaine**

Participation financière

### **Le comité départemental des Landes**

Participation financière

### **Le conseil régional et Le lycée Despiou**

Moyens matériels (locaux du lycée: salle de musculation, gymnase, terrain en herbe, salles de classe)

### **La ville de Mont de Marsan**

(Mise à dispositions des installations: vestiaires, terrains, local matériel)

SEMAINE TYPE JOUEUR SECTION RUGBY DESPIAU  
EXEMPLE ELEVE DE TERMINALE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8H00	LIBRE	ALLEMAND 8H00/9H00	PHYS CHIMIE 8H00/10/00	ACCOMP PERSO 8H00/10/00	ESPAGNOL 8H00/9H00		REPOS
9H00	SVT 9h00/10h30	PHILO 9H00/10H00			COURS NON SPECIFIE 9H00/10H00		
10H00		HIST GEO 10H00/11H00	TP PHYS CHIMIE 10H00/12/00	PHYS CHIMIE 10H00/12H00	EPS 10H00/12H00		
11H00	MATH 10H30/12H30	MATH 11H00/12H00					
12H00	REPAS 1H00	REPAS 1H30	REPAS 1H00	REPAS 1H00	REPAS 1H30	MATCH	
13H30			LIBRE 13H00/15H00	MATH 13H00/14H30		EMLOI DU TEMPS SELON LIEU	
14H30	SPECIALITE TS 13H30/15H30	E.MORAL 13H30/14/30	UNSS ET/OU CLUB		PHYS CHIMIE 13H30/14H30	DU MATCH	
15H30		TD MATH 14H30/15H30		PHILO 14H30/16H30	ANGLAIS 14H30/15H30		
16H30	ESPAGNOL 15H30/16H30	ANGLAIS 15H30/16H30			HIST GEO 15H30/16H30		
17H30	MUSCU SECTION 16H45/18H30	SECTION TERRAIN		TERRAIN OU MUSCU SECTION	CLUB		
18H00		17H00/19H00		16H30/19H00			
19H00	REPAS INTERNAT	REPAS INTERNAT	REPAS INTERNAT	REPAS INTERNAT			
20H00							
21H00	DEVOIRS CHAMBRE INTERNAT	DEVOIRS CHAMBRE INTERNAT	DEVOIRS CHAMBRE INTERNAT	DEVOIRS CHAMBRE INTERNAT			
22H00							

# LA RENTREE

Pas d'entraînement la première semaine.

Une réunion avec les sportifs sera faite pour vérifier les emplois du temps, échanger les coordonnées, prendre les tailles.

Prévoir un RV avec un médecin du sport pour un certificat médical si cela n'a pas été fait.

L'inscription à l'association sportive est obligatoire (20 euros).

Budget familles prévisionnel: environ 40 euros pour la dotation et 50 euros si participation au championnat de France

# PARTICULARITE DES BLESSURES

Les entraînements sont considérés comme **un cours obligatoire**. En cas de blessure, les élèves **doivent être présents**. Les parents doivent informer par mail ou pronote le professeur d'EPS de la nature de la blessure et fournir un certificat médical. Les règles des dispenses sont les mêmes en sport étude qu'en EPS.

Pour tout changement de situation (absence à l'entraînement, soins, etc...) les parents doivent en informer par mail la vie scolaire.

Il est impératif de savoir où sont vos enfants.

# CONDITIONS ET MODE DE RECRUTEMENT

## **Public cible**

Les élèves sportifs et parasportifs de haut niveau et à haut potentiel sportif et par ordre de priorité :

- **1-** Elèves inscrits sur les listes du ministère en charge des sports et les élèves appartenant à des structures d'entraînement reconnues dans le PPF (Projet de Performance fédérale) / Elèves juges et arbitres sportifs de haut niveau
- **2-** Elèves qui seront recrutés par une structure d'entraînement reconnues dans le PPF (Projet de Performance fédérale) ou un CFCP (Centre de formation de club professionnel)
- **3-** Elèves relevant d'une liste territoriale de hauts potentiels sportifs validée par la Direction technique nationale des fédérations concernées
- **4-** En cas de places vacantes, élèves prétendant à l'accession au haut niveau et dont la structure est un club

## **Le recueil des demandes**

- Dans le cadre de la procédure AFFELNET LYCÉE, les responsables légaux saisissent impérativement le vœu correspondant à la classe sport-études via un code vœu dédié.
- La demande d'affectation dans une classe sport-études est formulée par l'élève et ses représentants légaux en utilisant l'annexe 9 du guide AFFELNET LYCEE. Elle est adressée par mail, avec les pièces complémentaires, par l'établissement d'origine à l'établissement concerné par la demande.
- L'établissement qui fait l'objet de la demande recueille les dossiers et remplit un tableau de suivi (ci-joint). Il dépose ces dossiers et ce tableau dans un espace RESANA auquel la Maison régionale de la haute performance (MRP), les IA-IPR d'EPS en charge du dossier et la DSDEN ont également accès. Chaque dossier doit être intitulé avec le nom et prénom du candidat.
- La MRP et les IA-IPR effectuent un pré-classement des candidatures selon les priorités de public définies par la circulaire de décembre 2023.
- La proposition de classement est transmise au DASEN du département concerné

CADRE A	Etablissement d'origine (Code UAI et cachet)	<input type="checkbox"/> 3 <sup>e</sup> Générale <input type="checkbox"/> 3 <sup>e</sup> Prépa-Métiers <input type="checkbox"/> Autre <i>préciser</i> : .....	<input type="checkbox"/> 3 <sup>e</sup> SEGPA <input type="checkbox"/> 3 <sup>e</sup> Agricole	Décision d'orientation en fin de 3 <sup>e</sup> <input type="checkbox"/> 2 <sup>de</sup> générale et technologique <input type="checkbox"/> 2 <sup>de</sup> professionnelle <input type="checkbox"/> 1 <sup>re</sup> année de CAP
		Langues vivantes suivies LV 1 : .....    LV 2 : .....		Elève Boursier : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Zone géographique de résidence 

CADRE B	Identifiant National Elève (N° INE) :
	Nom ..... Prénom .....
	Date de naissance ___ / ___ / _____ Sexe F / M    Adresse ..... Code Postal ..... Ville .....
	<i>En cas de déménagement, nouvelle adresse à la prochaine rentrée scolaire (joindre les pièces justificatives demandées par la DSDEN d'accueil) :</i> .....
1 <sup>er</sup> représentant légal (Nom-Prénom) : .....	2 <sup>e</sup> représentant légal (Nom-Prénom) : .....
Tel : .....	Tel : .....
Courriel : .....	Courriel : .....

**Demande d'admission de l'élève et de sa famille**

(\*) Rayer la mention inutile

	CODE VCEU (Administration)	FORMATION DEMANDEE	ETABLISSEMENT DEMANDE (Nom et ville)	APPRENTISSAGE*	INTERNAT*
CADRE C	VCEU 1			Oui - Non	Oui - Non
	VCEU 2			Oui - Non	Oui - Non
	VCEU 3			Oui - Non	Oui - Non
	VCEU 4			Oui - Non	Oui - Non
	VCEU 5			Oui - Non	Oui - Non
	VCEU 6			Oui - Non	Oui - Non
	VCEU 7			Oui - Non	Oui - Non
	VCEU 8			Oui - Non	Oui - Non
	VCEU 9			Oui - Non	Oui - Non
	VCEU 10			Oui - Non	Oui - Non

Liste des 2<sup>de</sup> GT avec classe sport-études

33 - Lycée Elie-Faure Lormont, Lycée Fernand-Daguin Mérignac, Lycée Victor-Louis Talence, Lycée Alfred-Kastler Talence  
 40 - Lycée de Borda Dax, Lycée Charles-Despiau Mont-de-Marsan  
 47 - Lycée Jean-Baptiste de Baudre Agen  
 64 - Lycée René-Cassin Bayonne, lycée André-Malraux Biarritz, Lycée Albert-Camus Moux, Lycée St-John-Perse Pau

**Document à fournir en fonction de votre situation (cocher la case concernée)**

CADRE D	<input type="checkbox"/> Elèves inscrits sur les listes du ministère en charge des sports et élèves appartenant à des structures d'entraînement reconnues dans le PPF (Projet de Performance Fédérale)	<input type="checkbox"/> Elèves juges et arbitres sportifs de haut niveau	<input type="checkbox"/> Elèves qui seront recrutés par une structure d'entraînement reconnue dans le PPF (Projet de Performance Fédérale) ou un CFCP (Centre de Formation de Club Professionnel)	<input type="checkbox"/> Elèves relevant d'une liste territoriale de hauts potentiels sportifs validée par la Direction technique nationale des fédérations concernées	<input type="checkbox"/> Elèves dont la structure est un club
	Identifiant PSQS (Portail de suivi quotidien du sportif) .....	Document attestant de l'admission dans la structure	Attestation de la Direction Technique Nationale	Attestation de niveau émise par la ligue régionale dont relève le club	

Pour tous : fournir également l'annexe 3 ou 4 selon votre cas

**Précisions que vous souhaitez apporter à la commission**

.....  
 .....  
 .....

**Le dossier est à transmettre à l'établissement d'origine au plus tard le 12 mai 2025.**  
 Dans le cas d'une demande d'intégration au **dispositif individuel sport-études** (en dehors de la liste des établissements proposant la classe sport-études), adressez-vous directement à la DSDEN du département de l'établissement demandé.

Signature des représentants légaux ou de l'élève majeur :

Fait à ..... le ..... / ..... / 2025

## **La commission d'affectation départementale dédiée**

Elle comprend :

- o Le DASEN ou son représentant
- o Un inspecteur de l'Education nationale chargé de l'information et de l'orientation
- (IEN-IO),
- o Les IA-IPR d'EPS en charge du dossier des dispositifs sport-études,
- o Les chefs d'établissement accueillant des classes sport-études,
- o Le responsable régional de la haute performance (MRP) ou son représentant,
- o Le délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
- (Drajes) ou son représentant.
- Elle est réunie en juin par le DASEN et examine les candidatures proposées à l'affectation.

## **L'affectation des élèves et leur inscription**

- L'affectation est prononcée par le DASEN et l'inscription par le chef d'établissement.
- L'affectation des élèves au titre d'un dispositif sport-études s'inscrit dans le cadre global de l'affectation des élèves dans les établissements publics du département. S'agissant d'une affectation à titre dérogatoire à la carte scolaire, le DASEN prononce l'affectation à ce titre dans la limite de la capacité d'accueil fixée par niveau et dispositif et des places disponibles après l'affectation des élèves du secteur et selon les priorités fixées en matière d'affectation à titre dérogatoire.
- Les élèves reçoivent leur notification d'affectation selon le calendrier départemental (cf. le site internet de la DSDEN).
- L'inscription est réalisée auprès du chef d'établissement mentionné dans la notification. Elle est impérative même si les représentants légaux entament une procédure de recours.
- Référence : la circulaire du 15 décembre 2023 relative aux modalités d'aménagement scolaire permettant le renforcement de la pratique sportive des élèves.

# COORDONNEES UTILES

**ERIC GUARDIA**

06-88-18-61-40

[eric.guardia@orange.fr](mailto:eric.guardia@orange.fr)

**LYCEE DESPIAU**

05-58-05-82-82 (standard)

[Ce.0400018c@ac-bordeaux.fr](mailto:Ce.0400018c@ac-bordeaux.fr)

**VIE SCOLAIRE**

[viescolaire.lyceedespiau@gmail.com](mailto:viescolaire.lyceedespiau@gmail.com)

**PORTABLE INTERNAT**

06-07-26-68-57

**LES CHAMPIONS DE  
FRANCE 2013**



**LES CHAMPIONS  
DE France  
2019**



**LES CHAMPIONNES DE FRANCE 2015**



# INSTALLATIONS

